

AR PREFECTURE

016-211601687-20150327-20150310D-DE
Regu le 31/03/2015

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

L'an deux mil quatorze

Le 27 mars à 18 heures

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2014

PRESENTS : MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER - PÉNIGAUD

**MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER
DESCOMBES – BOIVENT – FAURE – SUTRE**

EXCUSES : MME GAILHOUSTET

MM. CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE

POUVOIRS :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M CABROLIÉ a donné pouvoir à M BOIVENT

M ESTIENNE a donné pouvoir à M BARRAL

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2015-03-10 D

**Objet : Durée d'amortissement suite à la vente des parcelles de Combe à Roux à la CdC
Braconne et Charente**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a vendu fin 2013, à la Communauté de Communes Braconne et Charente diverses parcelles autour de l'Aire de loisirs de Combe à Roux pour l'Euro symbolique.

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'amortir la valeur « inventaire » de ces parcelles soit 9 911 € à partir de 2016.

Monsieur le Maire précise que la durée d'amortissement peut être fixée de 1 à 5 ans par la collectivité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Maire pour mettre en place un amortissement sur 5 ans soit 1 822,20 € par an à compter de 2016.

Fait à Jauldes, le 30 mars 2015

Le Maire

Eric SAVIN

